

INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN

Important : L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2019

Comme le prévoit le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Commission scolaire de l'Énergie implantera dès septembre 2019, de nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein. Les élèves qui seront inscrits en maternelle 4 ans à temps plein fréquenteront l'école à temps plein, c'est-à-dire le matin et l'après-midi, du lundi au vendredi, et ils seront transportés par le transport scolaire.

Toutes les nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein accordées par le ministre pour l'année 2019-2020 et mises en place dans les écoles identifiées par les commissions scolaires feront l'objet d'une consultation auprès du conseil d'établissement des écoles. À la suite de la consultation et si le nombre d'inscriptions est suffisant, des classes de maternelle 4 ans à temps plein s'ouvriront dans les écoles suivantes pour la rentrée scolaire 2019-2020 :

- **Centrale**
- **de la Petite-Rivière** (nouvelle classe)
- **des Bâisseurs** (nouvelle classe)
- **des Boisés**
- **Félix-Leclerc*** (nouvelle classe)
** Nous vous invitons à consulter le document de présentation de cette école à vocation musicale.*
- **Immaculée-Conception**
- **La Providence** (nouvelle classe)
- **Masson**
- **Notre-Dame-des-Neiges** (nouvelle classe)
- **Notre-Dame/Jacques-Cartier** (nouvelle classe)
- **Primadel** (nouvelle classe)
- **Saint-Charles-Garnier** (nouvelle classe)
- **Saint-Joseph** (nouvelle classe)
- **Saint-Paul** (nouvelle classe)
- **Villa-de-la-Jeunesse** (nouvelle classe)

Ajoutée
récemment

- ➔ À la suite de la consultation et dès que le nombre d'inscriptions nous permettra de confirmer l'ouverture de la classe pour 2019-2020, l'école communiquera avec les parents des élèves inscrits.
- ➔ Le nombre de places étant limité, si le nombre d'inscriptions excède le nombre de places disponibles, les premiers enfants inscrits seront les premiers élèves acceptés.



Si vous désirez inscrire votre enfant à la maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2019-2020 et si vous faites partie du secteur d'appartenance de l'une de ces écoles, nous vous invitons à vous présenter dès maintenant à l'école de votre secteur pour y inscrire votre enfant. Nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat de l'école pour connaître les heures d'ouverture avant de vous présenter.

DOCUMENTS ESSENTIELS À PRÉSENTER LORS DE L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE :

- **Un certificat de naissance original de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil** (comportant le nom des parents).
- **Une preuve de résidence au Québec des parents au moyen d'un des documents suivants sur lequel figurent leurs noms et adresse** (aux fins d'obtention de la gratuité scolaire) :

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Permis de conduire du Québec; ✓ Facture d'électricité d'Hydro-Québec; ✓ Avis de paiement du soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ); 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Compte de taxe municipale; ✓ Compte de taxe scolaire; ✓ Avis de cotisation de Revenu Québec (RQ); ✓ Document provenant du gouvernement fédéral.
---	--

Dans le doute ou lors de situations particulières, la Commission scolaire est en droit d'exiger la combinaison de plusieurs documents afin d'établir la preuve de résidence au Québec.

POUR UN ÉLÈVE NÉ HORS QUÉBEC : Avant de vous présenter pour l'inscription de votre enfant, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école pour vous assurer de nous fournir tous les documents d'immigration nécessaires.

MATERNELLE 4 ANS

Programme d'activités

Le programme d'activités est celui prévu à l'article 461 de la LIP.

Activités ou services destinés aux parents

Un volet parental, consistant en dix rencontres, sera offert aux parents dont l'enfant fréquente la maternelle 4 ans à temps plein.

Programme de formation de l'école québécoise – Éducation préscolaire

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PFEQ/Prescolaire_4ans.pdf